

DESCRIPTION

DE QUELQUES

CRUSTACÉS NOUVEAUX

DE LA FAMILLE DES PORTUNIENS

PAR M. ALPH. MILNE-EDWARDS

AIDE-NATURALISTE

Dans un mémoire publié en 1861 dans les *Archives du Muséum*, j'ai passé en revue tous les représentants connus de la famille des Portuniens; depuis cette époque, d'autres espèces ont été découvertes. Ainsi M. C. Heller en a fait connaître quelques-unes, soit dans la partie zoologique du voyage de la *Novara*¹, soit dans ses recherches sur la faune de la mer Rouge². Quelques crustacés de ce groupe, propres

1. *Carupa læviuscula*. *Novara. Expéd.*, crustacés, p. 27, pl. III, fig. 2 (de Taiti).

Lupa hirsuta. *Neue Crustaceen gesammelt während der Weltumseglung, der k. k. Fregatte Novara. Verhand. der zool. bot. Gesellschaft in Wien.* 2 avril 1862, p. 520 (de Manille et d'Auckland.)

2. *Camptonyx politus*. *Beiträge zur Crustaceen-Fauna des Rothen Meeres* (Sitzungsb. der math. naturw. Classe der Akad. der Wissenschaften), 1861, p. 357, pl. II, fig. 26 à 32 (de la mer Rouge).

aux côtes américaines, ont été l'objet des recherches de M. Ordway¹. Le Père Montrouzier, missionnaire à la Nouvelle-Calédonie, a donné la description d'un nouveau *Neptunus*². Enfin j'ai publié dernièrement deux espèces du genre *Goniosoma*³ : la première provenant des îles du Cap-Vert, et la seconde trouvée sur les côtes de la Nouvelle-Calédonie⁴.

Le nombre des formes nouvelles de la famille des Portuniens continue donc à s'augmenter de jour en jour, et quelques-uns de ces crustacés offrent un intérêt particulier à raison de la singularité de leur organisation. Tel est entre autres le genre *Camptonyx* (Heller) qui participe à la fois des caractères des Portuniens, de ceux des Cancériens et de ceux des Catométopes.

Aujourd'hui je me propose de faire connaître plusieurs espèces encore inédites appartenant à ce groupe zoologique, dont l'une d'elles doit rentrer dans ce genre *Camptonyx*, qui, jusqu'à présent, ne comptait qu'un seul représentant.

GENRE THALAMITA.

SOUS-GENRE THALAMITOÏDES.

Voyez pl. VI.

Le genre Thalamite comprend un assez grand nombre d'espèces dont les caractères d'organisation ne varient que peu, et les diffé-

1. *Callinectes hastatus*. — *C. ornatus*. — *C. larvatus*. — *C. tumidus*. — *C. diacanthus*. — *C. toxotes*. — *C. arcuatus*. — *C. pleuriticus*. Monographie of the genus *Callinectes*. — Boston. *Journal of natural history*, 1863, t. 7, n° 4.

2. *Neptunus serratifrons*. *Annales de la Société entomologique*, 4^e série, t. V, p. 461, 1865.

3. *Goniosoma Millerii*. *Nouvelles archives du Muséum*, t. IV, p. 54, pl. 48, fig. 4 à 3. Cette espèce doit prendre place à côté de l'*Achelous ruber*, dans le genre *Cronius*, de M. Stimpson, genre intermédiaire entre les *Achelous* et les *Goniosomes*.

4. *Goniosoma Helleri*. — *Annales de la Société entomologique*, 4^e série, t. VII, p. 282, 1867.

rences spécifiques sont principalement fournies par la disposition des lobes frontaux, l'armature des bords latéro-antérieurs et des pattes, ainsi que par l'ornementation de la carapace et de l'article basilaire des antennes externes. Chez tous les Thalamites connus les pinces sont terminées par des doigts aigus et très-tranchants; aussi je crois devoir ranger dans une division subgénérique plusieurs espèces nouvelles dont les pinces sont creusées en cuillère à leur extrémité¹, dont le front est remarquablement élargi, dont les pattes antérieures sont fortement épineuses. Enfin j'ajouterai que la cuisse de toutes les pattes est garnie d'une dent pointue à l'extrémité de son bord inférieur². Ces particularités donnent aux crustacés dont nous nous occupons un faciès particulier; mais cependant elles ne me paraissent pas suffisantes pour autoriser l'établissement d'une division générique nouvelle.

THALAMITOÏDES QUADRIDENS.

Voyez pl. VI, fig. 8 à 45.

Cette espèce a été recueillie à Tulléar, sur la côte sud-ouest de Madagascar, par M. Alfred Grandidier; elle se distingue facilement à l'aide des caractères suivants: la carapace très-élargie est carrément tronquée en avant; sa surface est entièrement lisse, si ce n'est dans sa portion antérieure, où l'on remarque des poils très-courts et assez rares ainsi que des granulations fines et très-clair-semées. Les lobes protogastriques sont indiqués par deux lignes saillantes transversales très-finement granuleuses, en arrière desquelles existe une autre ligne parallèle et beaucoup plus étendue qui occupe toute la largeur de la région gastrique; enfin les lignes qui, partant des dents latérales postérieures, s'avancent vers la région cardiaque, sont peu prolongées;

1. Voyez pl. VI, fig. 5 et 6.

2. Voyez pl. VI, fig. 43.

le front est droit et divisé en six lobes; les deux médians, séparés par une fissure à peine marquée sont droits et beaucoup plus larges que les suivants, qui sont étroits, lamelleux et séparés des lobes orbitaires externes par une échancrure plus profonde que les autres. Ces derniers s'avancent presque autant que les précédents; leur bord libre est oblique en dedans et en arrière. Les orbites sont grandes et dirigées en dehors. Les bords latéro-antérieurs sont courts et se continuent presque en ligne droite avec les bords latéro-postérieurs, ils sont divisés en quatre dents très-pointues dont la seconde est la plus grande et la cinquième la plus petite; les bords latéro-postérieurs sont concaves.

L'article basilaire des antennes externes est remarquablement long, plus large à son origine qu'à son extrémité et couvert de petites granulations. La tigelle mobile est longue et s'insère au niveau de l'échancrure qui sépare le lobe orbitaire du deuxième lobe frontal, elle se trouve par conséquent plus rapprochée de l'œil que de la fossette antennulaire; elle peut se replier au-dessous du front dans une sorte de sillon mal limité qui existe à cet effet. La région péristomienne porte au-dessous de l'antenne quelques granulations. Les pattes antérieures sont longues; le bras dépasse notablement le bord de la carapace; il est armé en avant de trois ou quatre épines. L'avant-bras est spinuleux en dehors; la main se fait remarquer par l'existence de huit épines qui alternent sur deux rangs à la face supérieure. Entre elles se voient des granulations fines et régulières, entremêlées de quelques poils; la face externe est lisse et présente un tubercule spiniforme au niveau de l'échancrure que laissent entre elles les deux branches qui constituent la pince. Celles-ci sont très-élargies à leur extrémité, qui est profondément excavée; leur bord préhensile est armé de dents très-serrées les unes contre les autres et peu saillantes.

La couleur de cette espèce est d'un brun verdâtre foncé, assez

uniforme, plus rouge vers le bout des pattes et vers les épines, dont l'extrémité est noire ; le bord préhensile et les pinces sont noirs.

Largeur de la carapace, 24 millimètres.

Longueur, 13.

Cette espèce paraît se trouver aussi dans les mers de l'Océanie, car M. Godeffroy, de Hambourg, m'a envoyé dernièrement en communication un crustacé recueilli à Upolu¹, qui me semble identique à celui de la côte de Madagascar. Il existe cependant entre eux quelques différences, qui probablement ne doivent être considérées que comme des variations individuelles, car elles sont peu considérables. Ainsi chez les *Thalamitoïdes* d'Upolu les échancrures frontales sont plus fines et moins profondes, les pattes antérieures sont moins renflées, et la main porte neuf épines au lieu de huit.

Largeur de la carapace de l'individu recueilli à Upolu, 26 millimètres.

Longueur, 14.

THALAMITOÏDES TRIDENS.

Voyez pl. vi, fig. 4 à 7.

Cette espèce présente au plus haut degré les caractères propres au sous-genre *Thalamitoïdes*; la carapace extrêmement élargie est tout à fait lisse. La région gastrique est limitée en avant par une ligne courbe qui continue les deux saillies protogastriques et va rejoindre, par ses deux extrémités, la ligne stomacale postérieure, qui est tout à fait rectiligne et non granulée. Les lignes qui aboutissent aux dents postérieures du bord latéral sont à peine marquées. Le front est droit et ressemble beaucoup à celui de l'espèce précédente; cependant les échancrures sont encore moins profondes et les lobes orbitaires plus

1. Voyez pl. vi, fig. 15.

saillants et plus arrondis. Les bords latéraux sont armés seulement de trois dents très-aiguës.

L'article basilaire des antennes externes, disposé comme chez le *Th. quadridens*, est moins granuleux et plus resserré dans sa portion terminale.

Les pattes antérieures sont longues et très-grêles. La main est fortement comprimée et porte en dessus huit ou neuf épines disposées sur deux rangs.

Les pattes ambulatoires sont grêles et assez longues; elles présentent, de même que chez l'espèce précédente, une épine à l'extrémité de leur pénultième article. Aux pattes nageuses cet article porte une série de fortes denticulations sur son bord postérieur.

La couleur est verdâtre foncé, les pattes étant teintées de nuances plus claires; les doigts des pinces sont rouges, avec le bord préhensile et l'extrémité noirs.

Largeur de la carapace, 21 millimètres.

Longueur, 40 millimètres.

Cette espèce a été trouvée à Tulléar (côté sud-ouest de Madagascar) par M. Alfred Grandidier. D'autres individus, provenant d'Upolu, existent dans le musée de M. Godeffroy, à Hambourg.

GONIOSOMA ACUTUM.

Voyez pl. VII, fig. 8 à 10.

La carapace de cette espèce est assez élargie et revêtue d'un duvet court et clair-semé; elle est traversée par des lignes transversales, saillantes et légèrement granuleuses, dont deux courtes et très-espacées sur la ligne médiane occupent les lobes protogastriques; une autre, non interrompue, occupe le lobe mésogastrique; enfin deux autres beaucoup plus longues partent des dents latéro-postérieures et se dirigent, en décrivant une légère sinuosité, vers le sillon gastrique

où elles s'arrêtent. Les bords latéro-antérieurs sont découpés en six dents très-grandes, très-aiguës et dirigées en avant; la dernière se porte en dehors et dépasse beaucoup les précédentes. Les bords latéro-postérieurs sont légèrement concaves. Les orbites, grandes et profondes, présentent en dessus deux fissures fines. Le front est formé de huit dents (en comptant les angles orbitaires internes). Celles-ci sont toutes triangulaires et très-aiguës, les deux médianes sont plus larges à leur base que les autres et s'avancent davantage; l'échancrure qui existe entre celles de la deuxième et celles de la troisième paire est, de toutes, la plus profonde. Le bord orbitaire inférieur se prolonge en un angle avancé et pointu, et porte près du bord latéral une petite dent. L'article basilaire des antennes externes se termine en dehors par un bord saillant et arrondi, il porte en avant deux épines dont la plus interne, située au-dessous de la tige mobile, est notablement la plus grande. Les pattes-mâchoires externes ne présentent rien de particulier à noter.

Les pattes antérieures du mâle sont grandes et subégales. Le bras débordé la carapace de plus de la moitié de sa longueur; inerme en arrière, il porte en avant trois fortes épines. L'avant-bras, armé en dedans d'une très-longue épine, est garni en dehors de trois crêtes longitudinales et de trois petites épines. La main présente en dessus cinq épines, dont trois occupent le bord externe et deux le bord interne. En dehors elle est traversée par deux ou trois lignes sail-lantes longitudinales. Les doigts de la pince sont longs et garnis de petites dents fines et comprimées qui s'engrènent les unes avec les autres. Les pattes ambulatoires sont longues. Les pattes nageuses ont leur cuisse légèrement pointue et marquée d'une crête mousse; leur pénultième article est denticulé à son bord inférieur. Couleur violacée.

Largeur de la carapace, 6 millimètres.

Longueur, 4 millimètres.

Habitation : le Japon. Cette espèce se trouvait parmi les animaux qui figuraient à l'exposition du Japon en 1867. Le Muséum en a fait l'acquisition.

Le *Goniosoma acutum*, par la forme générale de sa carapace, par le nombre des dents qui en arment les bords latéro-antérieurs, par la disposition des pinces, se rapproche du *Goniosoma sexdentatum*, du *Goniosoma annulatum* et du *Goniosoma Japonicum*. Mais il est facile de le distinguer de ces dernières espèces par la longueur de la dernière dent latérale qui dépasse de beaucoup les autres et par la forme pointue et acérée des dents frontales qui, chez les espèces dont il vient d'être question, sont plus ou moins arrondies à leur extrémité.

GONIOSOMA LÈVE.

La carapace de cette espèce est assez élargie, entièrement glabre; le test est même lisse et brillant. La région gastrique ne porte pas ces lignes transversales saillantes que l'on observe d'ordinaire dans ce genre; c'est à peine si on en aperçoit des traces. Mais il existe deux crêtes qui, partant de la dernière dent latérale, se dirigent un peu en arrière, à la rencontre l'une de l'autre, mais s'arrêtent aux sillons gastriques. Les bords latéro-antérieurs sont garnis de six dents petites, aplaties et triangulaires, la sixième ne dépassant qu'à peine les autres. Le front, peu avancé, est découpé en huit dents plates, obtuses; celles qui constituent l'angle orbitaire interne sont séparées des autres par une échancrure bien distincte. Les bords postérieurs sont courts et à peine excavés.

L'article basilaire des antennes externes ne se prolonge que peu dans le canthus interne de l'orbite, et il est complètement lisse. Les pattes antérieures sont glabres, ainsi que la carapace; le bras porte en avant deux ou trois dents peu saillantes; l'avant-bras, lisse en dehors, est armé, à son angle interne, d'une épine. La main est très-

comprimée, carénée en dessus, et portant vers le milieu de sa carène une épine dirigée en avant. Les doigts de la pince sont courts, et le pouce, très-comprimé latéralement, est caréné en dessus. Les pattes natatoires manquaient sur l'individu unique que j'ai eu entre les mains.

Largeur de la carapace, 14 millimètres.

Longueur, 9 millimètres.

Habitation. Cette espèce a été trouvée sur les côtes de la Nouvelle-Calédonie par M. E. Marie et offerte par lui au Muséum.

Cette espèce est nettement caractérisée par ses pattes antérieures qui, chez aucune espèce du genre *Goniosoma*, n'offrent cette forme comprimée et cette carène supérieure garnie d'une épine unique.

GONIOSOMA DANÆ.

Voyez pl. VII, fig. 6 et 7.

Dans son bel ouvrage sur les Crustacés, recueillis pendant l'expédition du capitaine Wilkes, M. Dana a fait représenter la carapace d'un crustacé qui était, paraît-il, de trop petite taille et en trop mauvais état pour pouvoir être déterminé avec certitude. Aussi le célèbre naturaliste, dont je viens de citer le nom, se borne-t-il à le ranger, avec doute, dans le genre *Charybdis*, qui correspond presque complètement à la petite division des *Goniosoma*.

J'ai eu récemment l'occasion d'examiner un crustacé des îles Upolu qui se rapporte évidemment à cette espèce. C'est une femelle chargée d'œufs, et par conséquent adulte. Elle présente des particularités d'organisation qui la séparent très-nettement des représentants connus de ce genre et qui autoriseraient peut-être l'établissement d'un sous-genre. En effet, la région frontale des *Goniosomes* est généralement formée de six dents plus ou moins aplaties et lamelleuses. Chez le *Goniosoma Danæ*, le front se compose seulement des

angles orbitaires externes et de deux grands lobes, arrondis en avant et séparés sur la ligne médiane par une échancrure peu profonde. La carapace est peu élargie et, sous ce rapport, ressemble beaucoup à celle de certains Portunes; elle est presque entièrement glabre, couverte de fines granulations plus apparentes en arrière qu'en avant; une ligne granuleuse s'étend de l'extrémité de la dernière dent latérale vers la région cardiaque. En arrière, sur les lobes branchiaux, existe une petite saillie allongée. Le bord latéro-antérieur est divisé en cinq dents petites, pointues et toutes à peu près semblables; la première, qui constitue l'angle orbitaire externe, est cependant un peu plus large que les autres, et la cinquième est plus aiguë. Les orbites sont grandes, dirigées en avant et portant deux échancrures sur leur bord supérieur.

L'article basilaire des antennes externes est lisse et relativement court, la portion située en dehors de la tige mobile ne se prolonge que peu.

Les pattes antérieures de la femelle sont assez longues, mais faibles. Le bras porte sur son bord antérieur deux épines peu développées. L'avant-bras est armé, à son angle interne, d'une épine très-acérée. La main, traversée longitudinalement par des crêtes saillantes, ne présente en dessus que trois épines, dont une située près de l'articulation de l'avant-bras, et les deux autres à une assez grande distance en arrière du pouce. Les pinces sont garnies de denticulations très-comprimées, fines et régulières, qui s'engrènent exactement.

Les pattes ambulatoires sont grêles et courtes. La cuisse des pattes postérieures porte une épine à son angle inférieur.

La couleur de cette espèce est d'un gris verdâtre nuancé de teintes plus claires.

Largeur de la carapace, 41 millimètres.

Longueur, 40 millimètres.

Habitation. L'île Upolu.

Dans tout le genre *Goniosoma* on ne connaît qu'une espèce, le *G. lineatum*, dont les bords latéro-antérieurs soient divisés en cinq dents, mais la quatrième est rudimentaire et le front est découpé en huit dents plates et obtuses, ce qui rend toute confusion impossible entre cette espèce et le *G. Danae*.

GONIOSOMA LONGIFRONS.

Voyez pl. VII, fig. 1 à 5.

C'est également dans la section des Goniosomes, dont les bords latéraux ne présentent que cinq dents, que doit se ranger une autre espèce provenant de l'île Upolu et remarquable par la longueur des dents frontales; celles-ci, au nombre de huit, sont disposées sur une ligne courbe à convexité antérieure; elles sont toutes, à l'exception des angles orbitaires internes, presque égales, larges, aplaties, terminées par un bord arrondi. Les deux médianes se dirigent légèrement en bas, tandis que les autres se portent directement en avant. La carapace est lisse et porte sur les côtes quelques poils clair-semés; elle est traversée par des lignes saillantes longitudinales. Ainsi que je l'ai dit, il y a cinq dents latéro-antérieures; la première, la seconde et la troisième sont à peu près semblables, la quatrième est plus courte que les autres, et enfin la cinquième est aiguë et de beaucoup la plus développée. Les orbites sont profondes, mais peu allongées; leur angle inférieur et interne est spiniforme. L'article basilaire des antennes externes, plus long que dans l'espèce précédente, porte, au-dessous et en dehors de la tige mobile, une épine courte, mais acérée, précédée d'un ou deux tubercules.

Les pattes antérieures sont courtes et renflées. Le bras, dont le bord antérieur est garni de trois ou quatre épines, se cache presque entièrement sous la carapace. L'avant-bras porte en dehors quatre ou

cinq spinules entre lesquelles se voient quelques poils clair-semés; son angle interne se termine comme d'ordinaire par une longue pointe. La main, trapue et renflée, est armée en dessus de cinq épines, dont trois occupent le bord externe de la face supérieure et deux plus grandes le bord interne; la face externe est parcourue par une ligne saillante qui aboutit en avant à une petite épine. Les pattes ambulateuses ne présentent rien de particulier à noter.

La couleur de cette espèce est d'un brun verdâtre. Les pattes portent des bandes alternativement jaune clair et brunâtres.

Largeur de la carapace, 23 millimètres.

Longueur, 15 millimètres.

Habitation. Upolu (îles Samôa).

Cette espèce doit se placer à côté du *Goniosoma lineatum* (A. Edw.), qui provient de Noukahiva; mais, dans cette dernière, les dents frontales sont plus courtes, et les pattes antérieures sont couvertes de granulations entre les épines.

CAMPTONYX ROTUNDIFRONS.

Voyez pl. VII, fig. 11 et 12.

Le genre *Camptonyx* a été établi, en 1861, par M. C. Heller, pour un crustacé de la mer Rouge, remarquable par la singulière réunion de ses caractères; en effet, avec la carapace d'un Portunien, il a les quatre paires de pattes postérieures terminées par des doigts semblables et très-aigus.

Si l'on délimitait la famille des Portuniens en se basant sur les particularités fournies par les pattes de la cinquième paire, il est évident que l'on devrait en repousser le genre *Camptonyx*. Mais les groupes zoologiques sont loin d'être aussi nettement tranchés que nous aimons à nous les représenter dans nos tableaux de classification. Entre deux types parfaitement distincts et manifestement séparés, on

trouve presque toujours des passages dus à des combinaisons de caractères qui souvent rendent les zoologistes incertains sur la place que l'on doit assigner à certaines espèces; et dans le cas qui nous occupe la forme des pattes des *Camptonyx*, bien qu'étant celle de certains Cancériens ou plutôt même de quelques *Catométopes*, ne peut nous autoriser à placer ce genre dans l'une ou l'autre de ces divisions, car, d'une part, les caractères du bouclier céphalo-thoracique, et d'autre part ceux des régions antennaire et buccale sont exactement ceux des *Goniosomes*.

C'est ainsi que, parmi les Cancériens, le genre *Metacarcinus* a les pattes postérieures comprimées et élargies en palettes natatoires à un bien plus haut degré que le *Carcinus mœnas*, et cependant il est évident qu'il doit prendre place à côté du genre *Cancer*. Les genres *Varuna* et *Orytia* nous offrent parmi les *Catométopes* et parmi les *Oxystomes* des exemples analogues.

Je pense donc que c'est à côté des *Goniosomes* que doivent se ranger les *Camptonyx*, et la nouvelle espèce que je fais connaître présente avec ceux-ci encore plus d'analogie que n'en avait le *Camptonyx politus* de M. Heller.

La carapace peu élargie est entièrement glabre; par sa forme générale elle ressemble beaucoup à celle du *Goniosoma læve*, les régions y sont à peine marquées et il n'existe pas de lignes saillantes sur la région gastrique. Deux petites crêtes presque droites partent de la dernière dent latérale et s'avancent directement à la rencontre l'une de l'autre, sur toute l'étendue de la région branchiale.

Les bords latéro-antérieurs se continuent directement avec les bords latéro-postérieurs; ils sont divisés en quatre dents; la première, qui constitue l'angle orbitaire externe, est de toutes la plus large à la base; les deux suivantes sont à peu près semblables l'une à l'autre; la dernière est extrêmement petite et appliquée à la précédente. L'orbite est grande et porte en dessus deux fissures. Le front est avancé,

à bord entier et arrondi, à peine échancré sur la ligne médiane. L'article basilaire des antennes externes est lisse en avant et se prolonge un peu dans le canthus interne de l'orbite. Le troisième article des pattes-mâchoires externes est fortement excavé à son angle antéro-interne pour l'insertion de la tigelle mobile.

Les pattes antérieures sont égales; le bras porte en avant trois petites dents. L'avant-bras est armé d'une épine à son angle interne. La main est lisse, elle présente en dessus deux carènes longitudinales parallèles et mousses. Les doigts sont comprimés, cannelés en dehors. Les pattes ambulatoires sont courtes, leur pénultième article est élargi et garni d'un petit bouquet de poils près de l'insertion du doigt. Ce dernier est styliforme et très-grêle. La jambe des pattes de la deuxième paire porte une épine à l'extrémité de son bord supérieur.

L'abdomen de la femelle est extrêmement large et recouvre latéralement la base des pattes ambulatoires.

Largeur de la carapace, 14 millimètres.

Longueur, 11 millimètres.

Habitation. La Nouvelle-Calédonie (Muséum de Paris), — Samoa (collection Godeffroy, à Hambourg).

Cette espèce est bien distincte du *Camptonyx politus*; la carapace est beaucoup plus élargie, et le front, au lieu d'être denté, est à bord entier. Enfin, chez le *Camptonyx* de la mer Rouge, les pincés portent en dessus une épine.

EXPLICATION DES PLANCHES.

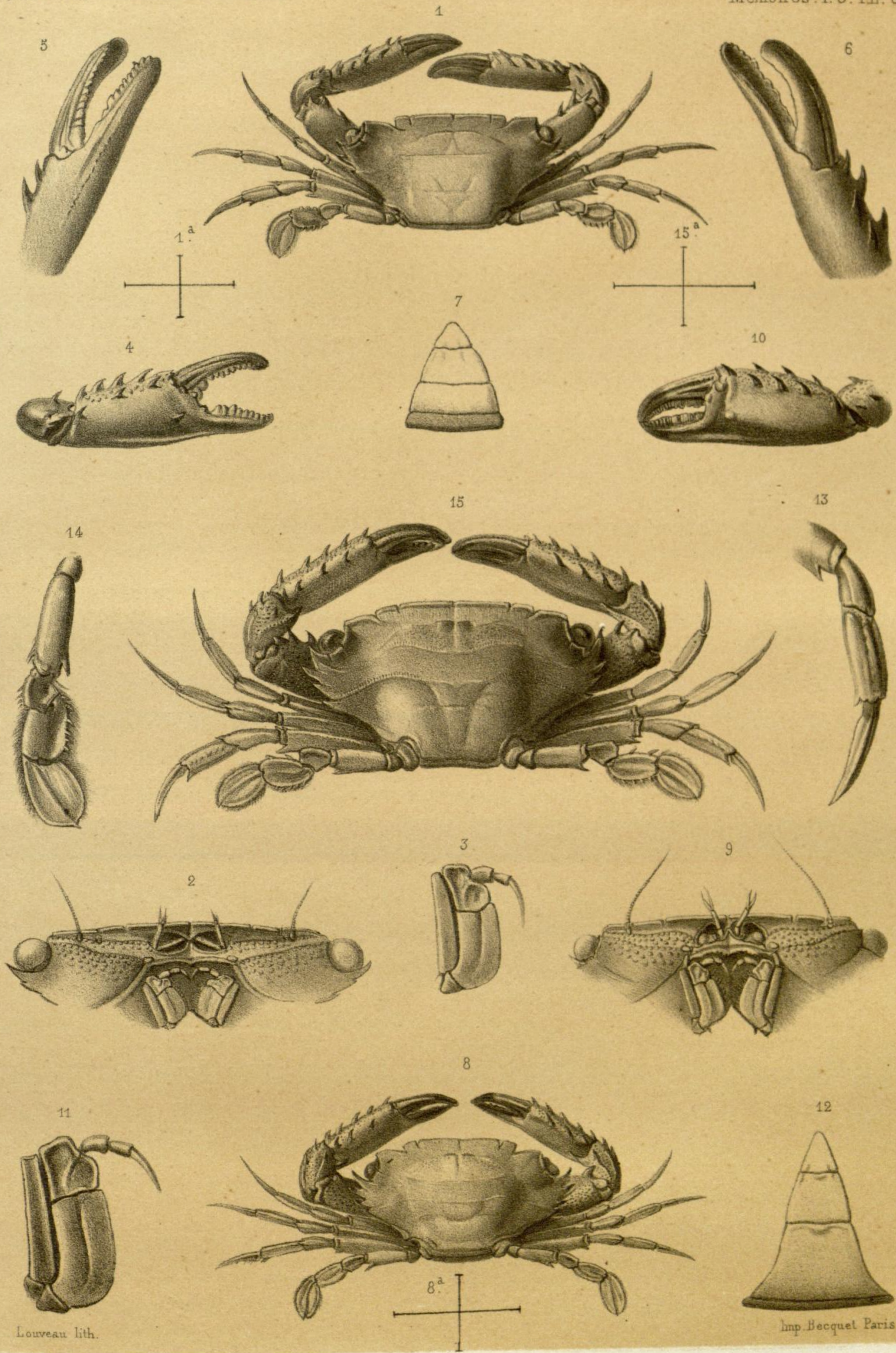
PLANCHE VI.

- Fig. 1. *Thalamitoïdes tridens* (nov. sp.), de Madagascar, individu femelle grossi.
Fig. 1^a. Lignes indiquant la grandeur naturelle de cette espèce.
Fig. 2. Région antennaire du même.
Fig. 3. Patte-mâchoire externe.
Fig. 4. Pince vue en dehors.
Fig. 5. Doigts des pinces montrant la manière dont le doigt mobile est creusé en cuillère.
Fig. 6. Doigts des pinces montrant la manière dont le doigt immobile est creusé en cuillère.
Fig. 7. Abdomen de la femelle.
Fig. 8. *Thalamitoïdes quadridens* (nov. sp.), de Madagascar, individu mâle grossi.
Fig. 8^a. Lignes indiquant la grandeur naturelle de cette espèce.
Fig. 9. Région antennaire.
Fig. 10. Pince vue de côté.
Fig. 11. Patte-mâchoire externe.
Fig. 12. Abdomen du mâle.
Fig. 13. Patte ambulatoire.
Fig. 14. Patte nageuse de la 5^e paire.
Fig. 15. *Thalamitoïdes quadridens*, variété à front droit des îles Samoa, individu mâle grossi.
Fig. 15^a. Lignes indiquant la grandeur naturelle de cette espèce.

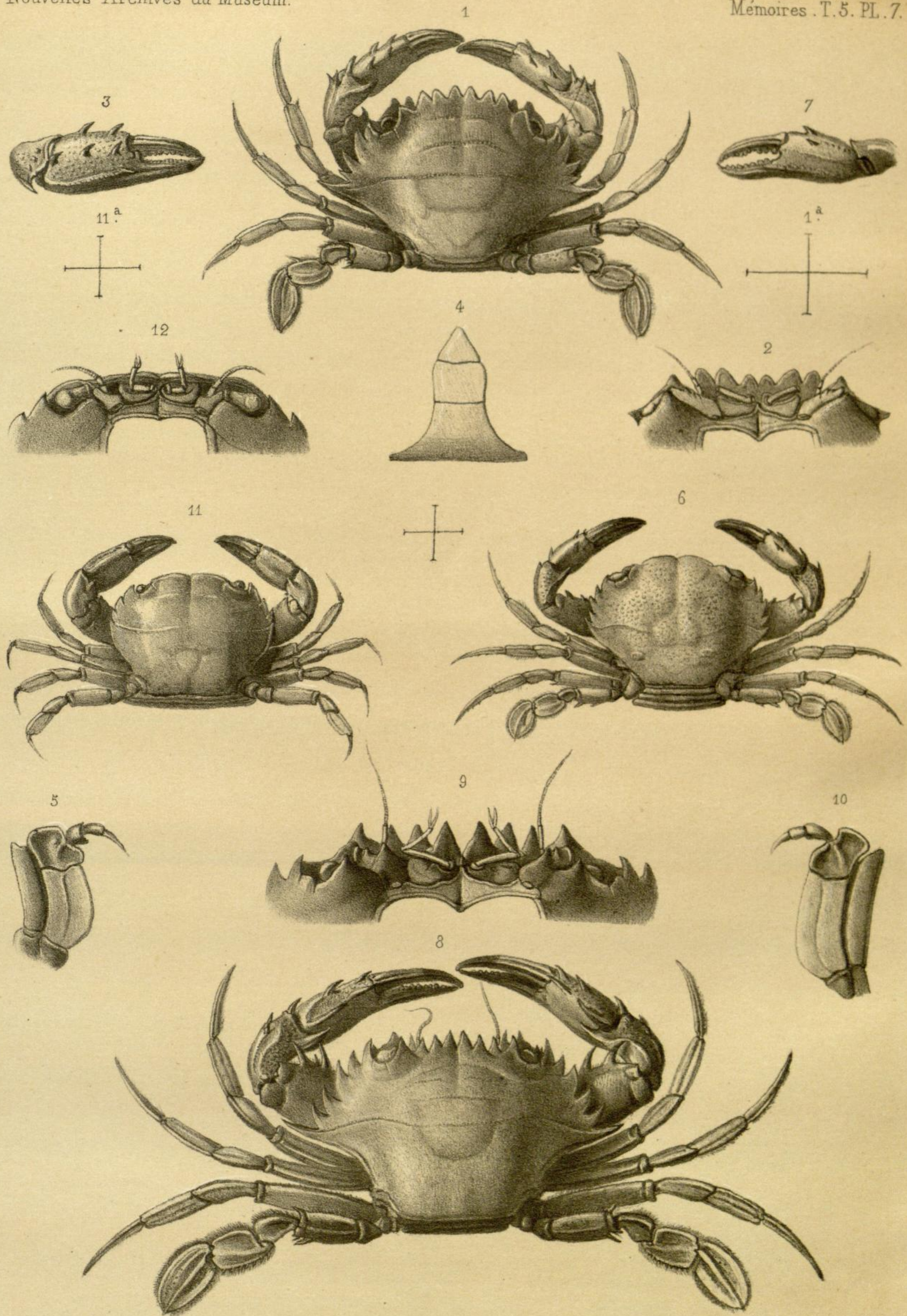
PLANCHE VII.

- Fig. 1. *Goniosoma longifrons* (nov. sp.), individu mâle provenant des îles Samoa (grossi).
Fig. 1^a. Lignes indiquant la grandeur naturelle de cette espèce.
Fig. 2. Région antennaire.

- Fig. 3. Pince vue en dehors.
 Fig. 4. Abdomen du mâle.
 Fig. 5. Patte-mâchoire externe.
 Fig. 6. *Goniosoma Dance* (nov. sp.), individu femelle de l'île Upolu (grossi).
 Fig. 6^a. Lignes indiquant la grandeur naturelle de cette espèce.
 Fig. 7. Pince vue en dehors.
 Fig. 8. *Goniosoma acutum* (nov. sp.), individu mâle provenant du Japon (de grandeur naturelle).
 Fig. 9. Région antennaire grossie.
 Fig. 10. Patte-mâchoire externe grossie.
 Fig. 11. *Camptonyx rotundifrons* (nov. sp.), individu femelle provenant de la Nouvelle-Calédonie (grossi).
 Fig. 11^a. Lignes indiquant la grandeur naturelle de cette espèce.
 Fig. 12. Région antennaire.



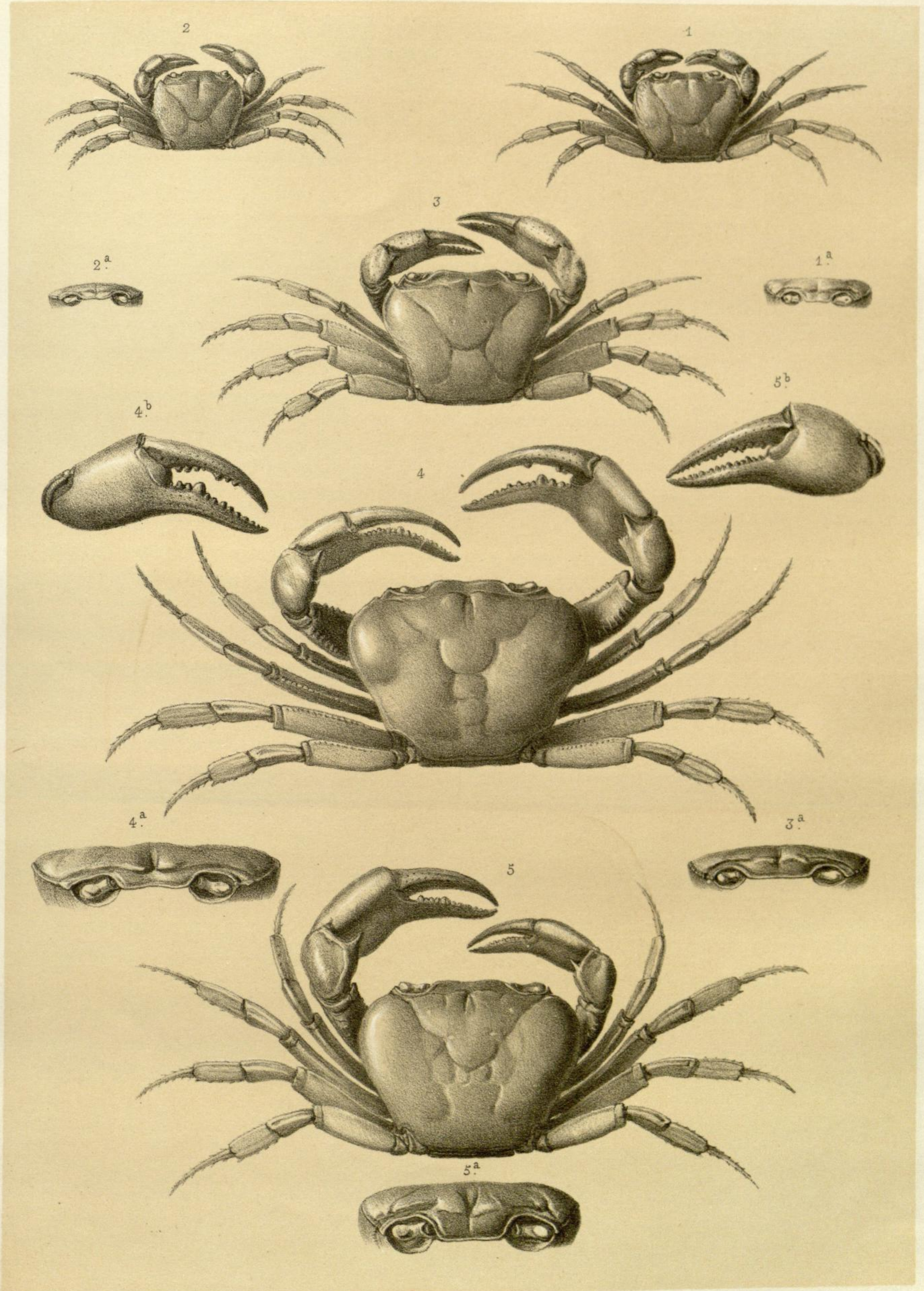
1 - 7. *Thalaitoides tridens*. 8 - 15. *Th. quadridens*.



Louveau lith.

Imp. Becquet, Paris.

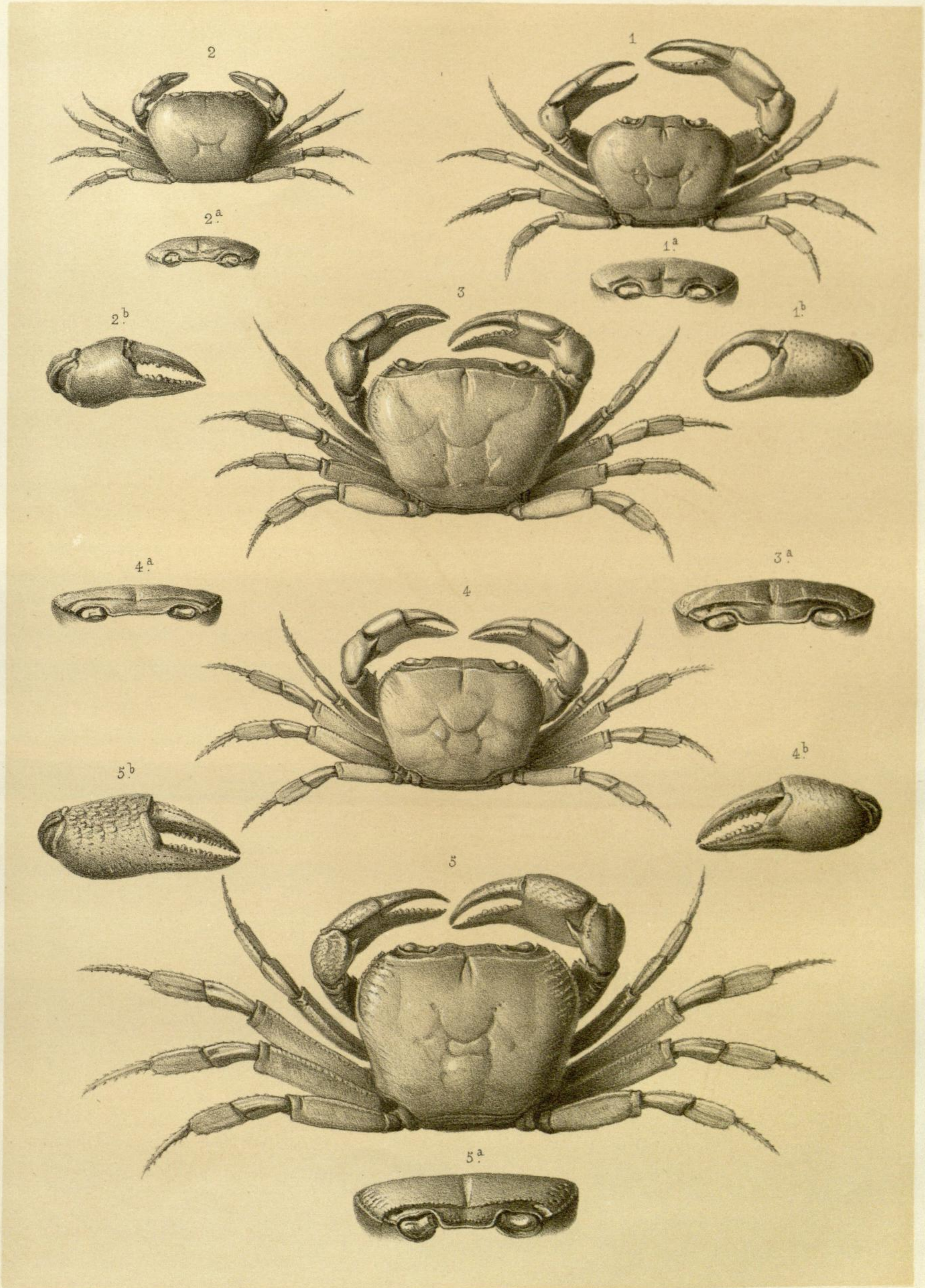
1 - 5. *Goniosoma longifrons*. 6 - 7. *G. Danae*. 8 - 10. *G. acutum*.
11, 12. *Camptonyx rotundipons*.



Louveau lith.

Imp. Becquet, Paris.

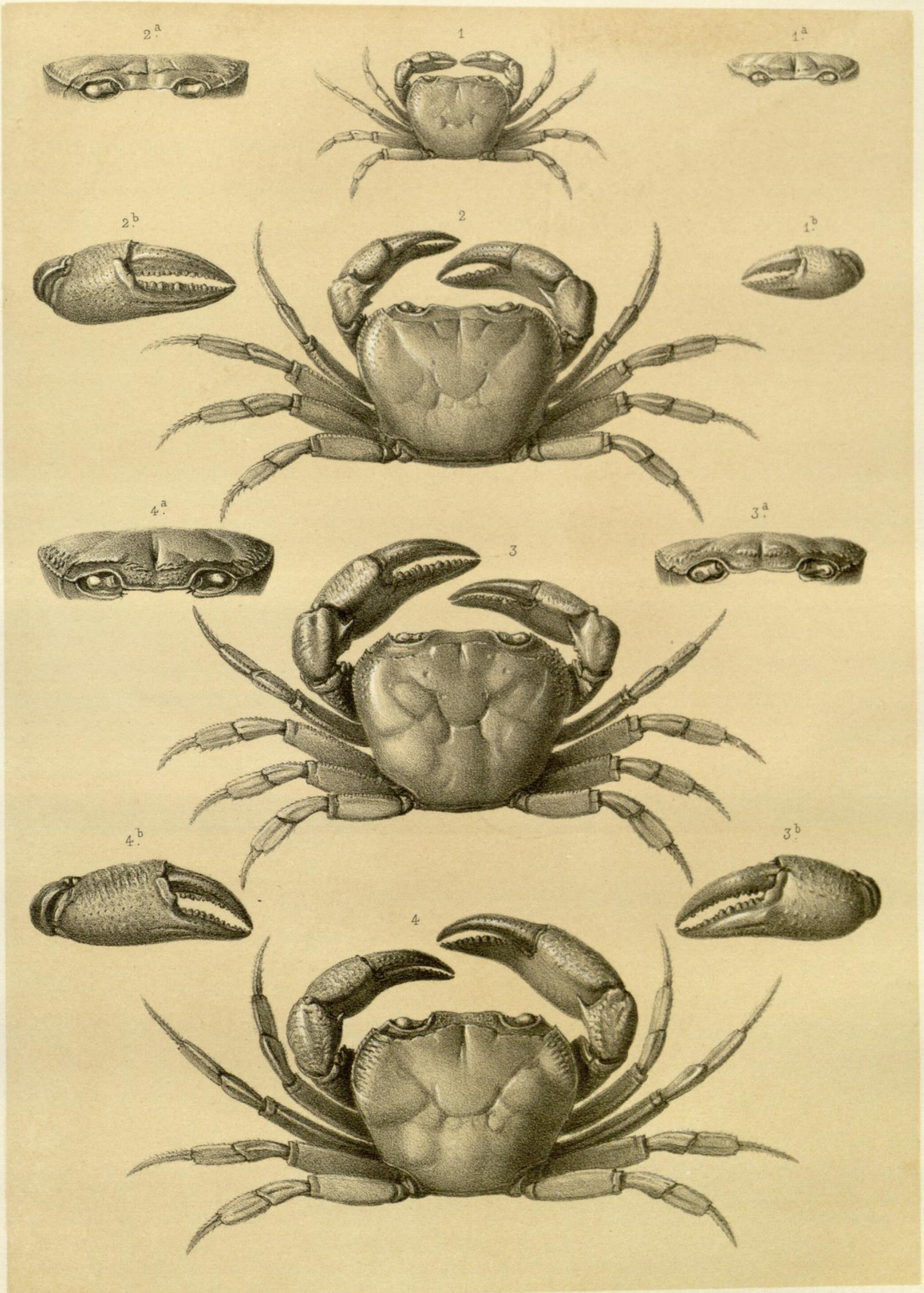
1. *Thelphusa angustifrons*. — 2. *T. grapsoides*. — 3. *T. Leschenaulti*.
4. *T. Goudoti*. — 5. *T. Siamensis*.



Louveau lith.

Imp. Becquet, Paris.

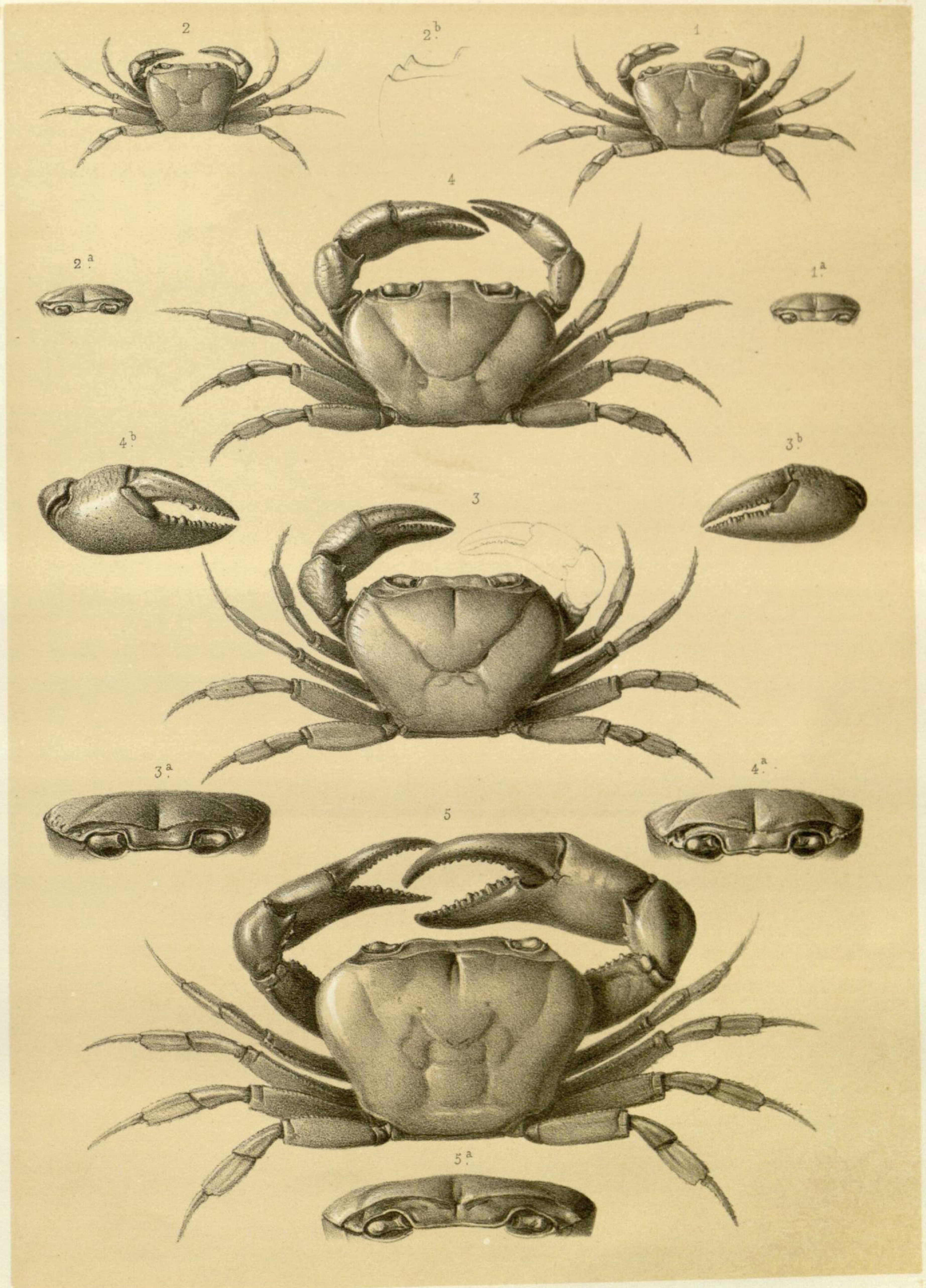
1. *Thelphusa difformis*. — 2. *T. crassa*. — 3. *T. perlata*.
 4. *T. margaritaria*. — 5. *T. longipes*.



Louveau lith.

Imp. Becquet à Paris.

1. *Thelphusa obtusipes*. — 2. *T. Sinuatifrons*.
3. *T. denticulata*. — 4. *T. Larnaudii*.



Louveau lith.

Imp. Becquet à Paris.

1. *Thelphusa cristata*. — 2. *T. africana*. — 3. *T. planata*.
4. *T. Guerini*. — 5. *T. inflata*.